ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 101549

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le melphalan, un médicament empêchant la réplication cellulaire qui est utilisé dans le cadre de chimiothérapies pour lutter contre certains cancers. Il semble que certains établissements de santé soient en rupture d'approvisionnement, ce qui préoccupe légitimement les personnes malades et leurs familles. En novembre 2016, l'Inspection générale des affaires sociales a d'ailleurs été saisie après le décès de trois patients au CHU de Nantes qui ont reçu un traitement « comprenant le médicament cyclosphosphamide en remplacement du melphalan généralement utilisé ». Il souhaiterait être informé sur ces éventuelles difficultés d'approvisionnement, et, le cas échéant, en connaître les raisons et la façon de revenir à une situation normale.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marie Sermier
Circonscription : Jura (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 101549
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 décembre 2016, page 10452
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)